

Il est entouré de vêtements dépenaillés laissés par des malades persuadés qu'en se débarrassant de leur costume, ils se sont libérés de leur maladie.

• N'allez pas croire surtout que ce sont là de vieux remèdes : chaque jour, ainsi que nous le disions en commençant, les tribunaux jugent des rebouteux qui les appliquent encore.

Décidément, la civilisation a bien de la besogne encore devant elle...

— o —

L'ADOPTION AU JAPON

L'adoption, autrefois, était très répandue au Japon. Couramment celui qui n'avait pas de fils adoptait un étranger qui faisait ensuite partie de la famille, en avait toutes les prérogatives et tous les devoirs comme les autres membres de celle-ci. Avec l'influence européenne, les mœurs japonaises se modifièrent beaucoup et cette coutume, s'est peu à peu perdue. On n'adopte plus au Japon à l'exception toutefois des acteurs et des médecins.

L'honneur, le prestige de ces professions disent-ils, doivent toujours rester éternellement vivants.

Lorsqu'un acteur célèbre, un docteur fameux n'ont pas d'enfant mâle, ils adoptent un de leurs élèves, un de leurs disciples pour continuer après eux.

C'est ainsi que la scène nipponne doit ses plus grands artistes à la glorieuse lignée des Daudjonan qui s'est perpétuée par l'adoption jusqu'à nos jours.

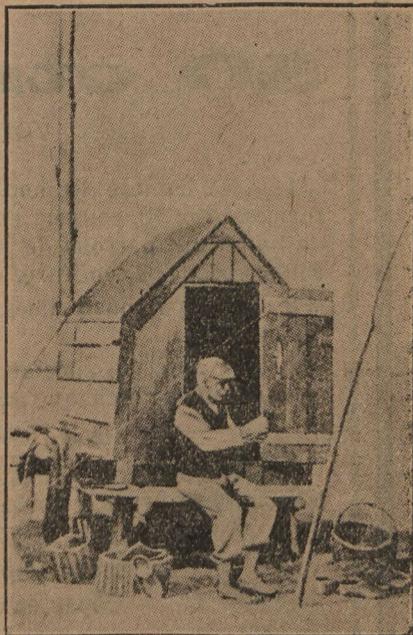
Ainsi la gloire professionnelle ne s'éteint pas, l'esprit du maître survit !

— o —

LA PÊCHE DANS le GOLFE DE GASCOGNE

Les pêcheurs français du golfe de Gascogne ont une curieuse façon de procéder.

L'installation ressemble à celle d'une corde à linge; elle comprend deux perches pourvues de poulies. Les perches,



Le pêcheur devant sa cabane.

d'une hauteur de 50 pieds sont placées, l'une sur le rivage, l'autre à environ 1500 pieds en mer. Une ligne, dont une partie est munie d'hameçons, va et vient entre les deux poulies, au gré du pêcheur. Les hameçons sont disposés de telle sorte que l'appât vient glisser sur l'eau quand la ligne est mise en mouvement.

Tranquillement assis devant sa cabane, le pêcheur n'a qu'à tirer sur la ligne pour amener à lui le poisson pris.